

Lettres.

Numéro d'inventaire : 1979.32986 (1-2)

Auteur(s) : Louis de Fontanes

Type de document : correspondance

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1815

Description : Papier de grand format, avec en-tête "Université Impériale (n°1) et "Lycée Impérial" (n°2). Les feuilles ont tachées et ont les bords brunis. Au verso du n°1, le coin supérieur droit est déchiré à l'emplacement du cachet. On voit la trace du cachet de cire rouge.

Mesures : hauteur : 315 mm ; largeur : 205 mm

Notes : Deux lettres relatives à des affaires administratives regardant l'Instruction publique. La n°1, datée du 8 mai 1815, est adressée à M. Rousselle, Inspecteur de l'académie de Paris: en réponse à une demande de ce dernier, elle précise dans quelles conditions des personnes "utiles" en poste dans les établissements scolaires peuvent être exemptées de l'incorporation dans la garde nationale. Une seconde partie de la lettre est la copie conforme de l'avis rendu par le ministre de l'Intérieur à ce sujet. La lettre n°2, datée du 9 juin 1815, est signée par L. G. Taillefer, proviseur du Lycée Impérial à Paris : il y fait état des contributions volontaires versées par les élèves et le personnel du lycée, "ayant pour objet la défense de la Patrie".

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Formation de la conscience nationale et patriotique

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3